

Il est recommandé de suivre les critères suivants pour l'implantation d'un PAV aérien :

**• Critères de sécurité pour les interventions de vidage :**

- ⇒ absence de fils électriques ou téléphoniques, ou fils à une hauteur minimale de 16 mètres au dessus du sol
- ⇒ absence obligatoire de ligne haute tension, quelle que soit la hauteur

**• Critères d'accès :**

- ⇒ stationnement suffisant pour les usagers et pour le véhicule de vidage sans gêne pour la circulation
- ⇒ la voie d'accès ainsi que la zone de stationnement doivent être adaptées au passage et à l'arrêt des véhicules de vidage (poids lourds de 26 tonnes)
- ⇒ élagage des arbres situés à proximité permettant la préhension des conteneurs (soulèvement à 12 mètres du sol) et l'ouverture des filets

**• Critères d'aménagement :**

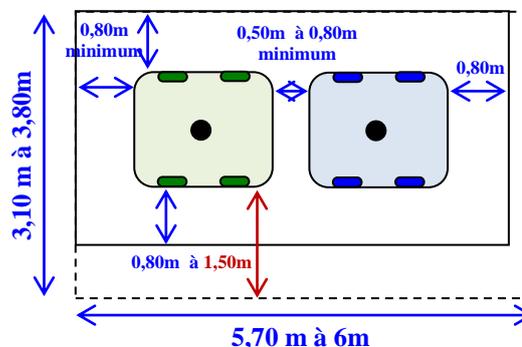
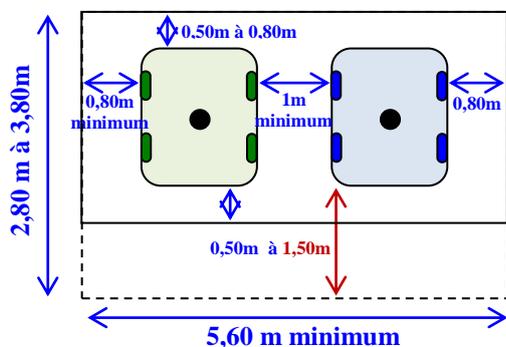
- ⇒ aménagement facilitant l'entretien des abords : plateforme béton, enrobé, pavés...
- ⇒ aménagement de rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite
- ⇒ intégration paysagère en tenant compte des critères d'accès (hauteur des obstacles à 1,50m maximum devant les conteneurs)
- ⇒ pente de la dalle comprise entre 1 et 3% pour permettre l'écoulement des eaux

**• Dimensions des conteneurs métalliques (modèle ASTECH) :**

Emprise au sol : 1,52 x 1,82 m                      Hauteur : 1,65 m                      Hauteur des opercules : 1,50 m

**• Disposition des conteneurs sur la plateforme (selon l'espace disponible) :**

<u>Disposition de profil</u>	<u>Disposition de face</u>
De profil, les opercules se trouvent sur les côtés des conteneurs. Il faut prévoir de l'espace pour circuler entre les 2 conteneurs et aux extrémités (0,80m). Derrière les conteneurs, l'espace est nécessaire uniquement pour la marge de manipulation lors des vidages.	Les opercules sont accessibles de face et par derrière les conteneurs. Il faut prévoir de l'espace pour se rendre derrière chaque conteneur, au cas où le côté situé de face soit plein. Cet espace peut être situé entre les 2 conteneurs ou aux extrémités (0,80m).
Devant, l'espace minimum entre les conteneurs et le camion de vidage est de <b>1,50m</b> : il peut englober la plateforme et une partie de la route selon la place disponible.	
Plateforme minimum = 3,10 m profondeur x 5,70 m largeur (≈ 17,7 m <sup>2</sup> ) maximum = 3,80 m profondeur x 6,00 m largeur (≈ 22,8 m <sup>2</sup> )	Plateforme minimum = 2,80 m profondeur x 5,60 m largeur (≈ 15,7 m <sup>2</sup> ) maximum = 3,80 m profondeur x 5,60 m largeur (≈ 21,3 m <sup>2</sup> )



**• Dimensions minimales pour l'accessibilité aux véhicules de collecte**

